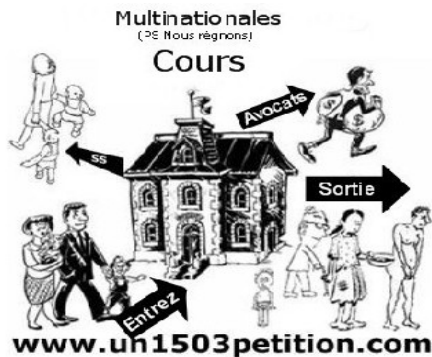


Pétition adressée au Comité 1503 des Nations Unies: **Dans l'intérêt des enfants** TM

Allez en ligne pour le dernier appui de l'information et de campagne à <http://www.un1503petition.com>



La Première Déclaration de Droits a eu lieu en 1789 qui conférait les Droits de l'Homme et du Citoyen. En 1948, les états membres des Nations Unies ont approuvé la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) qui reconnaissait des droits basés sur un traitement égal pour tous. Un droit basé pour les individus de sexe opposé était adopté en 1979 (CEDAW : Comité pour l'Élimination de la Discrimination Contre la Femme), un élargissement qui donnait des droits particuliers opposés à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le Comité du Droit des Enfants (CDE) a vu le jour en novembre 1989 assurant la protection des Enfants. En fait, malgré cela, l'aliénation de l'enfant par l'Etat et ses institutions, tout comme par le parent résidant, agit contre l'intérêt de l'enfant. Les Tribunaux refusent d'appliquer des ordonnances qui contredisent des groupes étatiques et refusent d'appliquer ces ordonnances quand un des ces groupes se trompe. Des gouvernements occidentaux jouent un rôle catastrophique dans la destruction de familles en fixant des objectifs et des récompenses en espèces basées sur le nombre d'enfants qui sont enlevés de familles prétendument « dysfonctionnelles ». D'un jour à l'autre, vous n'êtes plus parent - la preuve n'est pas nécessaire et les responsables ne doivent pas justifier leurs actions. Les grands-parents n'ont pas automatiquement de droit envers leurs petits-enfants - ils doivent demander l'autorisation du tribunal ; ce qui n'est pas facile à acquérir. En plus de cela, les tribunaux déterminent la fortune de la famille en se basant sur des mécanismes douteux et suspects. Il est universellement reconnu que « le pouvoir corrompu crée la pauvreté, l'intolérance, le manque total de dignité, la haine et le terrorisme, tout ce qui mène à un monde instable... si cela est permis sans remarque ni punition ». L'objectif de renforcer l'intégrité judiciaire est de définir une responsabilité judiciaire sans compromettre le principe d'indépendance judiciaire [NU 2001 ENS] - « Nous devons démasquer les contraintes qui créent la pauvreté, l'intolérance, la haine et la dégradation environnementale qui peuvent mener à un monde instable ». Dans toutes ces déclarations bien intentionnées, la vérité et la responsabilité restent un but invisible, insaisissable. La désinformation, dont le seul but est de diaboliser les familles et les pères, persévère, sans répit. Les médias médiocres se sont toujours montrés aveugles. Le plus souvent, les pères sont considérés comme abuseurs d'enfants et/ou de mères malgré le manque d'études indépendantes ou de témoignages pour soutenir de telles prétentions.

Citation d'une enquête publique:

« Les professionnels impliqués étaient disposés à accepter les excuses du premier profiteur et agresseur » - et - « il apparaissait trop souvent que trop de temps était gaspillé au tribunal pour répondre aux besoins du parent résident et que trop peu de temps était destiné à protéger les enfants vulnérables et sans défense ».

Les politiques sociales des gouvernements du monde développé supportent activement la déchéance de familles et de familles recomposées et encouragent activement la rupture de communautés. En conséquence, une demande croissante et la confiance accordée aux institutions gouvernementales se sont développées et puis une augmentation similaire dans le degré de contrôle et l'influence que le gouvernement a sur la population en général a pris place. En réalité, « Big Brother » (ou mieux appelé « Big Gov ») ne veille pas seulement sur la population, mais la contrôle. La création systématique de base-de-données gouvernementales dans les pays développés pour le contrôle et l'exploitation commerciale des enfants et des familles s'effectue sans la moindre délibération publique.

Familles défavorisées par...	... et leurs conséquences
L'Etat prend de plus en plus le rôle des parents.	Les familles sont déchirées, les parents et les enfants sont séparés.
On encourage les relations hors du mariage.	Le mariage n'est plus du tout encouragé - rupture des familles ; il n'y a plus d'exemple à suivre.
Les actions que les agences étatiques entreprennent sont antifamiliales et anti-communautaires.	L'unité nucléaire familiale devient rare et la richesse familiale se dissipe.
Il est plus facile aux couples homosexuels d'adopter des enfants.	Il est plus difficile aux couples hétérosexuels d'adopter des enfants.
Des partenaires de même sexe ou des parents décédés ont des droits parentaux.	Le parent biologique a moins de chance d'obtenir des droits parentaux.
Les gouvernements créent une nouvelle génération de familles monoparentale.	Destruction de la cohésion sociale de la société et destruction des communautés.
Les gouvernements sont en faveur de politiques contre l'enfant et la famille.	Aggravation de la santé mentale ; grossesses juvéniles ; criminalité ; automutilation ; viols ; suicides ; obésité ; brutalité ; toxicomanie et absentéisme.
Les minorités, le genre féminin, les invalides ont des droits définis.	En dehors de groupes définis, l'accès effectif à la justice est réduit.
Abus des industries financières irresponsables, corrompues	Destruction de familles et de communautés et du futur des enfants.

Je / nous soussigné(e)s demande / ons au Comité 1503 de mener une enquête à propos de cette annihilation systématique des droits des enfants et des familles par les états et institutions gouvernementales dans le monde industrialisé;-

(VEUILLEZ IMPRIMER VOS COORDONNEES CLAIREMENT)

Nom complet	Veillez Notez l'Adresse	Pays	Signature	Date (jj/mm/aa)	Email Je Pour Plus D'Information (Facultative)
I,	De,				
I,	De,				
I,	De,				
I,	De,				

Envoyez la pétition signée à : www.un1503petition.com, 36 Springfield Avenue, Holbury, Hampshire, SO45 2LP, L'ANGLETERRE Ou signé en ligne à : <http://www.un1503petition.com> Ou allez en ligne et renvoyez-le annexé au courriel (formats jpg, gif, png, pdf etc) à : EMAIL: petitions@un1503petition.com

[Pour de plus amples informations quant au procédé 1503 des Nations Unies voyez au-dessus du site Web], © FLINT 2006/2007, L'ANGLETERRE, <http://www.familieslink.co.uk>, Tous droits réservés, Form Rev1.2 04.06.2007